

REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

**DECRET N° 100/167 DU 20 JUILLET 2016 PORTANT NOMINATION
DE CERTAINS CADRES AU MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET
DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi ;

Vu la Loi n° 1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n° 1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique ;

Vu le Décret n° 100/254 du 04 octobre 2011 portant Organisation et Fonctionnement du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA ;

Vu le Décret n°100/29 du 18 septembre 2015 portant Révision du Décret n° 100/125 du 19 avril 2012 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Sur proposition du Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA ;

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Directeur de l'Hôpital de KAYANZA :

Dr Joachin BARAKENGUZA.

Article 2 : Est nommé Directeur de l'Hôpital Général de MPANDA :

Dr Aimé-Fabrice NIYONKURU.

Article 3 : Est nommé Directeur de l'Hôpital de GITEGA :

Dr Jacques NDUWIMANA.

Article 4 : Est nommé Directeur de l'Hôpital Prince Régent Charles :

Dr NINA Christine NIYONSAVYE.

Article 5 : Sont nommés :

- Directeur chargé de l'Administration et des Finances à l'Hôpital de KAYANZA :

Madame Marie Louise MUNEZERO ;

- Directeur chargé des Soins à l'Hôpital Régional de GITEGA :

Dr Frédéric Faustin IRAMBONA ;

- Directeur chargé des Soins à l'Hôpital Général de MPANDA :

Dr Théophile BIGIRIMANA ;

- Directeur Adjoint chargé des Soins à l'Hôpital de RUMONGE :

Dr François MANIRAKIZA

Article 6 : Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 7 : Le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Fait à Bujumbura, le 20 juillet 2016,

Pierre NKURUNZIZA

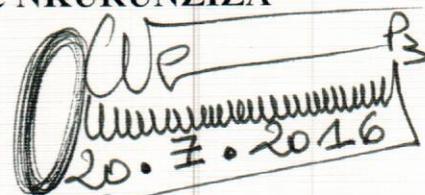
PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT
DE LA REPUBLIQUE,

Dr Joseph BUTORE

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE
ET DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA,

Dr Josiane NIJIMERE.


20.7.2016